



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Madame la Maire de la  
commune de Verberie  
60410 Villeneuve-sur-Verberie  
([villeneuves-v.mairie.wanadoo.fr](mailto:villeneuves-v.mairie.wanadoo.fr)  
[nicolas.thimonier@arval-archi.fr](mailto:nicolas.thimonier@arval-archi.fr))

Le 7 janvier 2023

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale –  
Modification du PLU de la commune de Villeneuve-sur-Verberie (Oise)  
N° d'enregistrement Garance : 2022-6618

Madame la Maire,

Vous avez saisi le 7 octobre 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Oise  
DREAL Hauts-de-France